

ENJEUX, DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET PRÉSENTATION AUX EXAMENS

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

*En vous inscrivant chez « **DYN CONDUITE** », vous choisissez une formation menée en groupe avec pour volonté une véritable coopération dans l'apprentissage. En effet l'interaction avec d'autres futurs conducteurs, c'est être confronté aux comportements des autres usagers de la route, à leurs questionnements, leur manière de penser. Cela permet une entrée efficace dans la vie de groupe qu'est la vie de conducteur, et une meilleure appréhension des risques.*

C'est également en groupe que sont menés les cours de théorie qui ponctuent notre formation, dans un ordre de progression logique, toujours dans un souci de partage d'expérience et de points de vue.

Nos formations sont optimisées pour une compréhension rapide et efficace. Ainsi, si vous choisissez une formation code et conduite, vous alternerez pendant toute votre formation, vos cours ETG (code de la route) et vos cours de conduite au volant d'un véhicule. De cette façon, vous mettez en œuvre vos apprentissages théoriques rapidement après l'avoir assimilé pour une meilleure efficacité.

Pour optimiser vos chances de terminer votre formation dans les temps, nous organisons systématiquement avec votre enseignant, un bilan intermédiaire de formation afin de vérifier la régularité dans votre formation et ainsi adapter nos recommandations.

*Si vous avez choisi une formation au code de la route, vous serez présenté à l'examen au plus vite après la fin de votre formation. La présentation à cet examen est conditionnée à la réussite d'un examen blanc effectué par notre enseignant de code référent. Lors de l'examen qui se déroulera dans un centre agréé, vous devez obtenir la note minimale de **35/40**.*

En fin de formation, vous avez l'assurance d'être présenté à l'examen pratique du permis dans les meilleures conditions. Nous vous proposons au préalable, un examen blanc qui vous permettra de vous mettre en conditions d'examens, toujours dans un souci de préparation optimal et efficace, accompagné d'un enseignant de la conduite diplômé. Votre examen effectif se déroulera au plus vite après la fin de votre formation avec un inspecteur de la conduite et de la sécurité routière (IPCSR). Pour obtenir votre permis, vous devez obtenir la note de 20/31 au minimum sans avoir commis d'erreur éliminatoire.

COMMENT SE DEROULE L'EXAMEN ?

*L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évalué par un expert :
l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière*

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert qui vous précise que vous allez devoir :

- *réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain et routier ;*
- *suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome pendant une durée globale d'environ 5 min ;*
- *réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;*
- *appliquer les règles du code de la route notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;*
- *adaptez votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejets de gaz à effet de serre*
- *faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables*
- *procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;*

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.



Cette évaluation consiste en un bilan de compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation que l'on nomme CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire).